



L'ACADEMIE ROYALE DES PROFESSIONS JUDICIAIRES

L'appui aux structures de formation

Au sortir de la période Khmers rouges, la plus grande partie des élites cambodgiennes avait disparu. Les structures de l'Etat étaient également à reconstruire. La France a fait de ces aspects, essentiels pour le bon fonctionnement de la société cambodgienne, une de ses priorités pour la coopération, apportant un appui particulier au système judiciaire et à la fonction publique.

Avec l'appui français, l'Académie Royale des Professions Judiciaires, établissement public comprenant l'Ecole Royale de Magistrature et l'Ecole Royale des Greffes, se veut une structure apte à répondre au besoin de professionnalisation du corps des magistrats et des greffiers afin d'accompagner leur renouvellement. Le projet s'attache à la mise en œuvre d'actions de formation de formateurs, d'enseignants vacataires, d'élèves-magistrats et de formations continues de magistrats en exercice, notamment sur la base des nouveaux projets de Code pénal et de procédure pénale. Après la sortie de la première promotion de 55 élèves magistrats de l'Ecole Royale de la Magistrature en 2005, une nouvelle promotion a été recrutée en 2006 et un troisième concours a été organisé au début de l'année 2007. En 2006, également, 300 greffiers en exercice ont pu être sélectionnés et

formés par la nouvelle Ecole Royale des Greffes. En 2007, plusieurs programmes de formation continue seront mis en place afin d'accompagner l'adoption du nouveau Code de procédure pénale rédigé en collaboration avec le projet « Appui à l'Etat de droit ». La formation initiale de nouveaux greffiers est prévue pour 2008 en même temps que la création d'une nouvelle structure de formation pour les notaires dont le nouveau statut est à l'étude, avec l'assistance de la coopération française et du Conseil supérieur du notariat.

L'enseignement du français juridique

Au regard des exigences de formation de l'Académie et de l'influence romano-germanique dans le droit cambodgien, l'enseignement du français s'est naturellement développé vers un enseignement de spécialité, en l'espèce juridique.

Le français constitue une plus-value évidente dans la mesure où il permet d'aborder, par le biais du vocabulaire du français juridique, des notions fondamentales du droit, mais également des réalités et systèmes juridiques étrangers, essentiellement francophones.

Dans cette perspective, en accord avec la direction, un programme de culture juridique a été défini. Ce programme fait l'objet de deux manuels de cours, l'un portant sur la théorie et la pratique judiciaire, l'autre sur le droit pénal.

L'enseignement est dispensé sur la base de ces manuels par l'équipe de professeurs français et cambodgiens vacataires du projet « Appui à l'Etat de droit ».



L'École Royale de Police

Inaugurée en juillet 2002, l'École Royale de Police (ERP) est destinée à la formation initiale et continue des cadres de la police nationale (officiers et sous-officiers). Située à Dey Eth, dans la banlieue de Phnom Penh, elle accueille sur un terrain de treize hectares des installations modernes comprenant un bâtiment administratif et de direction, trois bâtiments pédagogiques pouvant accueillir 700 élèves, deux dortoirs pour 350 élèves et un réfectoire de 400 places. A terme, d'autres aménagements devraient être réalisés : stand de tir, salle d'informatique, laboratoire d'apprentissage linguistique. 180 permanents sont affectés au fonctionnement de l'établissement : équipe de direction, agents administratifs, formateurs, personnels de surveillance et de maintenance.

Depuis fin 2002, dans le cadre du projet FSP « Appui à l'Etat de droit », la France a consenti un effort important pour former les cadres et instructeurs de l'ERP. Ainsi, six équipes de hauts responsables cambodgiens ont été reçues dans les principaux centres de formation de la police française (INF, ENSP, ENSOP...) et 33 experts français se sont succédés à Phnom Penh pour transmettre leurs connaissances aux 72 instructeurs sélectionnés par l'ERP. A ces formations s'ajoute le conseil technique permanent assuré par la délégation du SCTIP à Phnom Penh. Ces actions ont été complétées par la remise de matériels pédagogiques (ordinateurs, vidéoprojecteurs, rétroprojecteurs, téléviseurs) afin de faciliter le travail des formateurs cambodgiens.

L'ERP constitue aujourd'hui le centre de formation de référence de la police cambodgienne. Les enseignements qui y sont dispensés visent à améliorer le niveau de connaissances générales des cadres, leur capacité à gérer un service de police, à diriger une enquête judiciaire et à faire face à des situations de crise. Ces formations permettent d'améliorer le niveau professionnel et technique et développent les notions de

déontologie policière et de service public dans le cadre d'un Etat de droit.

En 2006, l'ERP a organisé 5 sessions d'une durée moyenne de trois mois (formation initiale des sergents de police, recyclage des inspecteurs et inspecteurs adjoints, perfectionnement des officiers de police judiciaire, police touristique, informatique), qui ont permis de former 660 stagiaires.



Pour plus d'informations :

Académie Royale des Professions Judiciaires

17 rue 466, Sangkat Tonlé Bassac,
Khan Chamcarmon, Phnom Penh

Tél. du secrétariat : 023 726 173

Chef de projet : Monsieur Pierre ESPIEU

Tél : 092 202 501

Courriel : espicupierre@yahoo.fr